Partage indivision

Par Pondaung

Bonjour,

Suite a la succession de notre père, nous sommes en indivision avec mes freres et soeurs sur une proprieté qui comprend du bati et des terrains.

Nous avons la nu proprieté en indivision et ma mere a l'usufruit sur l'ensemble.

Nous souhaiterions partager un partie des biens immobiliers.

Comment proceder au partage en different lots tout en prennant en compte l'usufruit?

Merci d avance